



GUIDE DE LA VIE ÉTUDIANTE

Année universitaire
2025-2026



SOMMAIRE

I. L'ANNUAIRE DE L'INSA ROUEN NORMANDIE 4

DIRECTIONS	4
DÉPARTEMENTS / SPÉCIALITÉS	4
SERVICES	4
INFORMATIONS UTILES.....	4

II. LA SCOLARITÉ 5

ORGANISATION DES ÉTUDES	5
SCOLARITÉ EN STPI.....	5
SPÉCIALISATION.....	5
STAGES.....	6
EXPÉRIENCE INTERNATIONALE.....	6
PÉPITE	6
FORMATIONS EN ALTERNANCE	7

III. LA BIBLIOTHÈQUE 7

ESPACES	7
COLLECTIONS	7
PRÊT.....	7
SERVICES SUPPLÉMENTAIRES.....	7

IV. LA VIE DU CAMPUS 8

LÉOCARTE.....	8
SÉCURITÉ	8
RESTAURATION	8
RÉSIDENCES	8
SERVICE SANTÉ	9
ÉTUDIANTS·ES EN SITUATION DE HANDICAP	10
AIDES SOCIALES.....	10
CULTURE	12

V. S'INFORMER 12

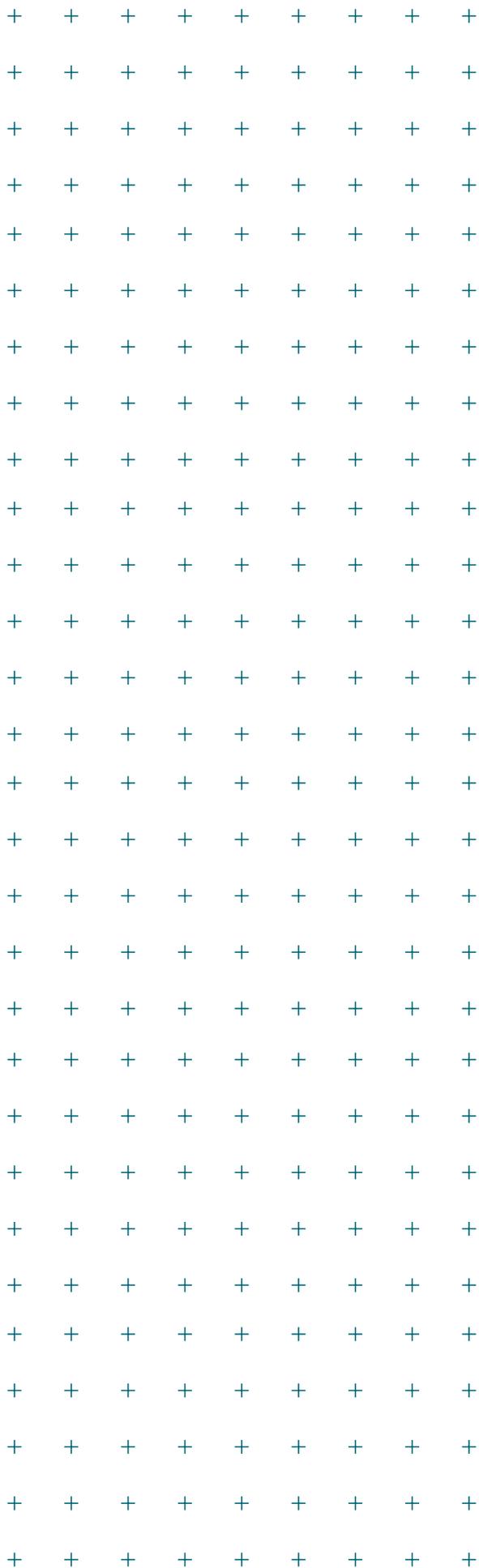
VI. S'INVESTIR DANS L'ÉCOLE 13

VIE DÉMOCRATIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT	13
LA VIE ASSOCIATIVE	13

VII. LES PLANS 14

PLAN DU CAMPUS DU MADRILLET.....	14
PLAN DES RÉSIDENCES.....	16

VII. HISTORIQUE 18



MOT DU DIRECTEUR DES FORMATIONS ET DE LA VIE ÉTUDIANTE

“

Cher-e élève ingénieur-e,

Je vous adresse toutes mes félicitations pour votre admission à l'INSA Rouen Normandie. Vous avez fait le choix d'une formation reconnue, inscrite dans l'espace européen des formations de l'enseignement supérieur qui vous mènera en 5 ans au diplôme d'ingénieur de l'Institut National des Sciences Appliquées de Rouen Normandie vous conférant le grade de master. Les formations d'ingénieur de l'INSA Rouen Normandie sont accréditées par la Commission des Titres d'Ingénieur et bénéficient du label de qualité européen EURACE reconnu à l'étranger. L'INSA Rouen Normandie créé en 1985 appartient au groupe INSA, premier réseau d'écoles publiques d'ingénieurs en France. Près de 10 % des ingénieurs diplômés chaque année en France formés dans un INSA. L'INSA Rouen Normandie est la principale école publique d'ingénieurs de la région Normandie. Elle diplôme environ 400 ingénieurs et ingénieures par an dans 10 spécialités dont 5 ouvertes à la voie de l'apprentissage. Nos diplômés sont hautement qualifiés dans les spécialités proposées, mais sont aussi des ingénieurs pluridisciplinaires, humanistes et ouverts sur le monde. L'ouverture et la diversité sont les priorités de l'école. Le recrutement est diversifié pour une meilleure égalité des chances (29,3% des élèves-ingénieurs français sont boursiers). L'école compte 38% d'élèves-ingénieures (largement plus que la moyenne nationale). Elle accueille 16,6% d'élèves-ingénieurs étrangers issus de 36 nationalités et tous les élèves-ingénieurs ont une expérience significative à l'étranger (semestre d'enseignement ou stage d'au moins 16 semaines).

L'INSA Rouen Normandie enrichit continuellement son offre de formations. Après la création d'une formation en alternance sous statut d'apprenti en Performance Énergétique en 2013, en Performance Industrielle et Innovation en 2014 et en Performance en Innovation et Sécurité des Procédés en 2017, il ouvre une 5^e formation sous statut apprenti en Performance Génie Civil et Urbain à la rentrée 2025. Une nouvelle spécialité ouverte à la voie de l'apprentissage verra le jour dans un an. Il propose également des parcours originaux et transversaux entre spécialités, ainsi qu'un parcours ingénieur architecte en convention avec l'école nationale supérieure d'architecture de Normandie.

L'INSA Rouen Normandie, c'est aussi une vie étudiante riche sur un campus attractif. Situé sur le technopole du Madrillet et relié directement au centre de Rouen par métro, il offre des possibilités de logement variées dans ses résidences, des restaurants et cafétérias universitaires et des équipements sportifs. Le Bureau Des Élèves et l'Association Sportive, très dynamiques, proposent de multiples activités associatives et sportives.

Je vous souhaite la bienvenue à l'INSA Rouen Normandie au cœur de sa région. En attendant de vous accueillir en septembre, je vous souhaite d'excellentes vacances.

”

Jean Cousin

Directeur des formations et de la vie étudiante

I. L'ANNUAIRE DE L'INSA ROUEN NORMANDIE

DIRECTIONS

 Fonction	 Prénom et nom	 Adresse mail
Directeur Directrice générale des services	Mourad BOUKHALFA Stéphanie VANDER EECKEN	insa@insa-rouen.fr
Directrice du Pilotage et des Affaires Financières	Juliette TONDRIAUX-GAUTIER	juliette.tondriaux@insa-rouen.fr
Agent Comptable	Bruno DEBOUCHE	agence.comptable@insa-rouen.fr
Directeur des formations et de la vie étudiante Directrice des formations et des moyens pédagogiques	Jean COUSIN Florence MEDAERTS	formation@insa-rouen.fr scolarite@insa-rouen.fr
Directeur de la recherche et de la valorisation	Gilles GASSO	recherche@insa-rouen.fr
Directrice des relations internationales	Sophie BINARD	international@insa-rouen.fr
Directrice des relations entreprises, déléguée générale Fondation INSA	Stéphanie PETIT	entreprises@insa-rouen.fr

DÉPARTEMENTS / SPÉCIALITÉS

 Département ou spécialités	 Prénom et nom	 Adresse mail
Sciences et technologies pour l'ingénieur	Samuel PAILLAT	direction-stpi@insa-rouen.fr
Informatique et Technologies de l'Information	Géraldine DEL MONDO	direction-iti@insa-rouen.fr
Performance Numérique Industrielle		direction-perf-ni@insa-rouen.fr
Chimie fine et ingénierie	Samuel COUVE-BONNAIRE	direction-cfi@insa-rouen.fr
Performance en innovation et sécurité des procédés	Lamia VERNIERES Samuel COUVE-BONNAIRE	direction-perf-isp@insa-rouen.fr
Génie énergétique (parcours EP)	Bruno RENO	direction-ep@insa-rouen.fr
Performance énergétique	Bruno RENO	direction-perf-e@insa-rouen.fr
Génie civil et constructions durables	Élie RIVOALEN	direction-gccd@insa-rouen.fr
Génie mathématique	Arnaud KNIPPEL	direction-gm@insa-rouen.fr
Mécanique	Fabrice BARBE	direction-meca@insa-rouen.fr
Performance industrielle et innovation	Fabrice BARBE	direction-perf-ii@insa-rouen.fr
Maîtrise des risques industriels et environnementaux	Lamia VERNIERES	direction-mrie@insa-rouen.fr
Humanités	Vincent BOUTIGNY	direction-huma@insa-rouen.fr

SERVICES

 Fonction	 Prénom et nom	 Adresse mail
Responsable filière Globalinsa	Laurent GAILLARD	welcomeprogram@insa-rouen.fr
Responsable guichet unique étudiant	Stéphanie BOCQUET	guve@insa-rouen.fr
Responsable des résidences	Arnaud JOUETTE	residences@insa-rouen.fr
Responsable association sportive	Isabelle MARX	sports@insa-rouen.fr
Responsable service culture et vie étudiante	Anne CALDIN	culture@insa-rouen.fr
Responsable service scolarité	Marina HOLARD	scolarite@insa-rouen.fr
Infirmière	Isabelle MALANDAIN	service-sante@insa-rouen.fr
Conseillère sociale	Delphine LEPESQUEUR	student-support@insa-rouen.fr

INFORMATIONS UTILES

Accueil INSA Rouen Normandie : +33 (0)2 32 95 97 00

 <http://annuaire.insa-rouen.fr>



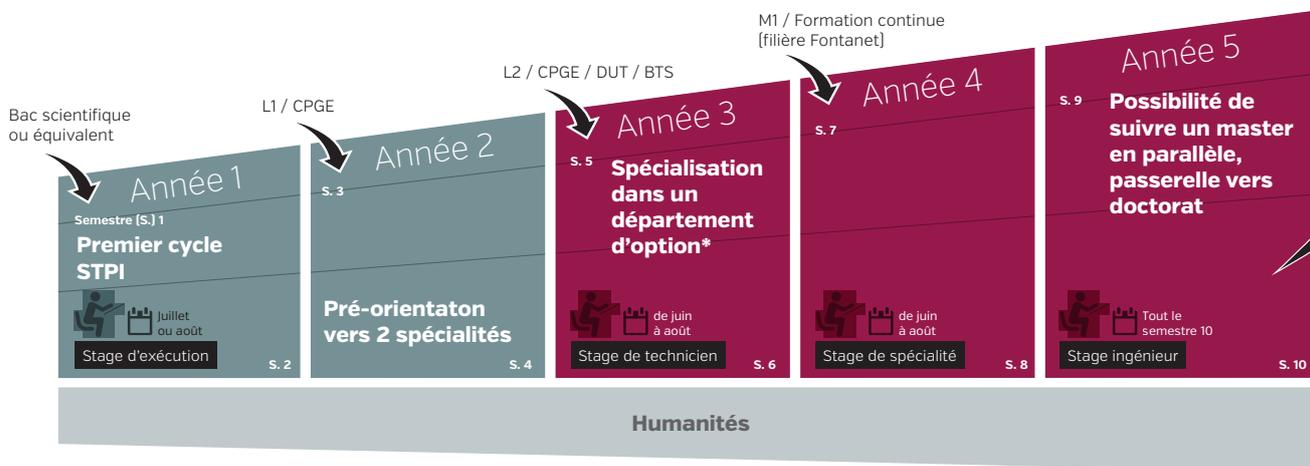
II. LA SCOLARITÉ

La formation d'ingénieur.e sous statut étudiant

*Liste des formations d'ingénieurs-es

Informatique et Technologies de l'Information (ITI)
Chimie fine et ingénierie (CFI)
Génie Énergétique (parcours EP)

Génie civil et constructions durables (GCCD)
Génie mathématique (GM)
Maîtrise des risques industriels et environnementaux (MRIE)
Mécanique (MÉCA)



ORGANISATION DES ÉTUDES

La scolarité des élèves-ingénieurs sous statut étudiant s'effectue sur cinq ans. Au cours des quatre premiers semestres, tous les élèves-ingénieurs suivent une formation de tronc commun au département STPI. Pendant les six derniers semestres, ils se spécialisent dans une des sept spécialités sous statut étudiant proposées par l'INSA Rouen Normandie et cinq formations sous statut d'apprenti-ingénieur.

SCOLARITÉ EN STPI

Le département STPI de l'INSA Rouen Normandie accueille 550 élèves-ingénieurs sur 2 ans et propose 2 sections :

- une section classique constitue le corps du département soit les 2/3 de l'effectif;
- une section internationale bilingue constituée à parts égales d'élèves-ingénieurs francophones et non-francophones dans laquelle l'enseignement est dispensé moitié en anglais et moitié en français. Les élèves-ingénieurs internationaux sont essentiellement issus de pays européens, du bassin méditerranéen, d'Asie ou d'Amérique latine.

Une filière Sportifs de Haut Niveau (SHN) est réservée pour aménager la scolarité des sportifs de haut niveau.

PRÉ-ORIENTATION

Au cours de la première année les élèves-ingénieurs doivent montrer leur capacité à poursuivre des études d'ingénieur. Le redoublement n'est autorisé qu'à titre exceptionnel.

La deuxième année est une année d'orientation où le choix de spécialisation doit s'affirmer. Au semestre 4, les élèves-ingénieurs se préorientent vers deux spécialités.

Les élèves-ingénieurs admis en troisième année sont répartis en fonction de leurs vœux, de leur classement et de la capacité d'accueil des spécialités choisies.



SPÉCIALISATION

L'INSA Rouen Normandie délivre le diplôme d'ingénieur dans 7 spécialités sous statut étudiant et 5 spécialités sous statut apprenti. Différentes options sont ouvertes aux élèves-ingénieurs en fin de cursus, soit dans l'établissement, soit dans des établissements partenaires.

ÉCHANGES ACADÉMIQUES

Des échanges sont possibles avec d'autres écoles françaises en semestre 9 (Groupe INSA, réseau Gay-Lussac, INSTN, IFP-School, ENSMA Poitiers...). Un ou deux semestres peuvent être réalisés dans une université étrangère partenaire de l'INSA Rouen Normandie. Plusieurs doubles diplômes, notamment avec le Brésil ou encore l'Espagne, sont proposés ainsi que trois cursus conjoints avec l'Allemagne en Chimie, Énergétique et Mécanique. Différents types de bourses d'aide à la mobilité sont possibles.

LANGUES VIVANTES

Deux langues vivantes (sauf pour les spécialités sous statut apprenti) sont obligatoires et enseignées tout au long du cursus. Un niveau B2 certifié en anglais (TOEIC) est obligatoire pour l'obtention du diplôme (Score minimum au test TOEIC : 815). Les élèves-ingénieurs non francophones doivent aussi justifier d'un niveau B2 en français pour valider leur diplôme. Pour la langue vivante 2, les élèves choisissent entre allemand, espagnol et français langue étrangère pour les étudiants non francophones.

Spécialités ingénieurs	Département	Statut	Effectif
 Informatique et Technologies de l'Information (ITI)	Informatique et Technologies de l'Information (ITI)	Étudiant	60
 Chimie et génie chimique (CGC)	Chimie fine et ingénierie (CFI)	Étudiant	60
 Génie Énergétique (parcours EP)	Génie Énergétique	Étudiant	60
 Génie civil et urbain (GCU)	Génie civil et constructions durables (GCCD)	Étudiant	30
 Génie mathématique (GM)	Génie mathématique (GM)	Étudiant	60
 Génie des procédés et gestion des risques (GPGR)	Maîtrise des risques industriels et environnementaux (MRIE)	Étudiant	30
 Mécanique (MECA)	Mécanique (MECA)	Étudiant	60
 Génie énergétique (Parcours Perf-E)	Génie Énergétique	Apprenti A	30
 Génie industriel (Perf-II)	Mécanique (MECA)	Apprenti A	30
 Génie des procédés (Perf-ISP)	Chimie fine et ingénierie, (CFI) Maîtrise des risques industriels et environnementaux (MRIE)	Apprenti A	30
 Informatique industrielle (Perf-NI)		Apprenti A	30
 Génie civil et urbain (parcours Perf-GCU)	Génie civil et constructions durables (GCCD)	Apprenti A	30

QUALITÉ

L'INSA Rouen Normandie dispose d'un système de management de la qualité. Dans ce cadre les élèves-ingénieurs sont interrogés à chaque fin de semestre afin d'évaluer les enseignements auxquels ils étaient inscrits. Ils sont aussi interrogés pour évaluer leur département d'enseignement ainsi que l'INSA Rouen Normandie.

Pour plus d'informations

 qualite.insa-rouen.fr

STAGES

Les étudiants effectuent au minimum 3 stages au cours du cursus :

- un stage d'exécution de 4 semaines minimum entre les semestres 2 et 3 ;
- un stage de technicien facultatif entre les semestres 6 et 7 ;
- un stage de spécialité de 10 semaines minimum entre les semestres 8 et 9 ;
- un stage ingénieur d'au moins 21 semaines pendant le semestre 10 qui conclut la formation.

La durée cumulée des stages est d'au moins 35 semaines dont au moins 14 semaines en entreprise. La gestion des conventions est faite via la plateforme stage.insa-rouen.fr

Pour plus d'informations

 stages-df@insa-rouen.fr

 [Foire aux questions sur Moodle](#)

<https://moodle.insa-rouen.fr/course/view.php?id=1191>

EXPÉRIENCE INTERNATIONALE



Durant son cursus de formation à l'INSA Rouen Normandie, chaque élève-ingénieur, sauf cas particulier, a l'obligation d'effectuer une mobilité internationale de 16 semaines minimum (9 semaines minimum pour les apprentis-ingénieurs) qui peut prendre plusieurs formes : un semestre d'études dans le cas d'un échange académique, ou des stages à l'étranger. Cette mobilité peut s'effectuer en plusieurs périodes, à différents moments de la scolarité. Chaque période doit durer au moins 4 semaines pour être comptabilisée.

PÉPITE



Les étudiants de l'INSA Rouen Normandie ont désormais la possibilité de rejoindre le dispositif PÉPITE, de sensibilisation et d'aide à la création d'entreprise. Ils peuvent ainsi obtenir le statut d'étudiant entrepreneur (SEE) qui leur donne accès à un encadrement

spécifique, des formations et des aménagements de scolarité afin de mener à bien leur projet d'entrepreneuriat.

Ces étudiants peuvent en plus obtenir le diplôme étudiant-entrepreneur (D2E) qui reconnaît leurs compétences acquises dans le domaine de l'entrepreneuriat et qui constitue une garantie supplémentaire auprès des incubateurs et autres futurs financeurs. Les étudiants bénéficiant du statut SEE conservent leur statut étudiant avec les droits associés (bourses, CROUS...).

Pour plus d'informations

 entrepreneuriat@insa-rouen.fr

FORMATIONS EN ALTERNANCE

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le contrat de professionnalisation est accessible aux étudiants de diplôme d'ingénieur de 5^e année avec un dossier de proposition d'inscription à réaliser en 4^e année. Il permet de réaliser le semestre 9 d'enseignement en alternance avec des journées en entreprise. L'étudiant est alors salarié de l'entreprise.

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Les étudiants INSA de premier cycle peuvent postuler aux 5 spécialités ingénieur sous statut apprenti.

Pour plus d'informations

<https://www.insa-rouen.fr/entreprises/recruter-les-talents-insa>

III. LA BIBLIOTHÈQUE

LAURÉATE DU PRIX LIVRE-HEBDO DE L'ACCUEIL 2020

ESPACES

Située au cœur de l'INSA, spacieuse et confortable, la bibliothèque ouverte de 8h30 à 19h30 met à votre disposition 20 ordinateurs, dont 8 dotés du Système Linux, une connexion WIFI performante et deux espaces "coworking" accessibles sur réservations, pour venir travailler ou vous détendre à tout moment de la journée.



COLLECTIONS

La bibliothèque vous propose des collections spécialisées en :

- sciences et techniques de l'ingénieur ;
- économie, sociologie.

Quelques chiffres : 30 000 ouvrages, 150 abonnements en cours à des revues papiers, 4 000 abonnements à des revues électroniques, des bases de données spécialisées...

En association avec le BDE (Bureau des Élèves) la bibliothèque développe également un fonds loisir et culture générale : romans, bande dessinée, manga, (plus de 1 500 vol.) et DVD (120 films actuellement)...

L'OFFRE DOCUMENTAIRE EN LIGNE



PRÊT

- 5 ouvrages d'étude et 3 ouvrages du fonds BDE pour une durée de 28 jours, renouvelable 1 fois.
- 2 revues ou magazines pour 7 jours, renouvelable 1 fois.

SERVICES SUPPLÉMENTAIRES

REPROGRAPHIE

Un service de reprographie en libre accès vous permet de photocopier et imprimer en noir et blanc et couleur (service payant), ou bien de scanner et transférer sur clé USB ou par courriel (gratuit) tous vos documents. Pour vos mémoires et rapports la bibliothèque met à votre disposition une relieuse et fournit gracieusement les plastiques et cartons de couverture.

AIDE À LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

En collaboration avec le département Humanités, l'équipe de la bibliothèque dispense à tous les étudiants de STPI 1 dès le 1^{er} trimestre, une formation à la recherche documentaire et une présentation des ressources documentaires.

Pour plus d'informations

📍 Bâtiment Magellan - 1^{er} étage.

📅 du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30 et le samedi de 9h à 12h45

☎ 02 32 95 98 30 - biblio.insa-rouen.fr

accès au catalogue : catalogue.insa-rouen.fr

IV. LA VIE DU CAMPUS

LÉOCARTE

La LEOCARTE est remise à tous les primo arrivants lors de la réunion de rentrée. Elle permet :

- d'accéder aux différents bâtiments de l'INSA ;
- de régler vos repas à la cafétéria du CROUS (sous réserve d'inscription au service IZLY) ;
- d'emprunter des livres à la bibliothèque.

Dès activation de votre Léocarte, un mail du service IZLY vous sera adressé sur votre adresse mail INSA.

Le service IZLY vous permet de gérer votre compte CROUS en ligne avec tout ordinateur connecté à Internet en toute sécurité et de le recharger (à partir de 5€).

À tout moment, vous garderez la possibilité de vous faire rembourser le solde de votre compte ou de le clôturer.

Attention, en cas de perte ou de vol, il est important de désactiver votre carte (toute personne trouvant la carte pourra régler ses repas à la cafétéria ou au restaurant universitaire avec votre compte IZLY). La gestion de votre LEOCARTE se fait via votre espace numérique de travail (<https://ent.normandie-univ.fr/>). Une réédition vous sera facturée 10€ (gratuit en cas de vol).

SÉCURITÉ

Des mesures ont été prises à l'INSA Rouen Normandie pour assurer la sécurité des biens et des personnes. L'accès aux différents bâtiments de l'INSA se fait uniquement avec votre Léocarte. Les locaux sont ouverts du lundi au vendredi de 7h à 21h30 et le samedi de 9h à 13h ; au delà, les bâtiments sont sous alarme.

Il est demandé aux personnes fréquentant l'école de ne pas laisser entrer des personnes que vous ne connaissez pas.

CONSIGNES DE VIGILANCE

A la nuit tombée, privilégiez les déplacements en groupe et circulez en lieux éclairés.

RESTAURATION

Un restaurant universitaire est implanté sur le campus du Madrillet, à proximité de l'INSA. L'INSA dispose également de sa propre cafétéria ouverte de 8h à 15h30. Les étudiants peuvent y prendre leurs repas au tarif CROUS. En fonction des périodes de l'année des food-trucks sont présents plusieurs fois par semaine devant l'entrée du bâtiment Magellan de l'INSA.

RÉSIDENCES

L'INSA Rouen Normandie dispose à Saint-Étienne-du-Rouvray d'un parc de résidences de près de 760 lits à proximité des lieux d'enseignement dont il assure directement la gestion.

Actuellement les élèves-ingénieurs de 1^{re} année de tronc commun sont logés en priorité. Il en est de même pour les étudiants boursiers et étrangers. Pour les autres, dans le cadre d'une première demande, l'attribution d'un logement se fait dans la limite des places restant disponibles.

Les élèves-ingénieurs signent un contrat de location pour une période d'un an, soit du 1^{er} septembre au 31 août de l'année qui suit, après un état des lieux d'entrée. Ils doivent honorer le paiement d'une provision qui correspond à un mois de loyer.

Les studios sont équipés en mobilier (bureau, table, chaises, lit, placard, penderie), literie (matelas, traversin, housse de matelas), réfrigérateur, une kitchenette (évier, placards sous évier), plaques électriques et micro-ondes. Ils comportent une salle d'eau avec lavabo, douche et toilettes. La vaisselle, le matériel d'entretien (balai, serpillière, éponge...) pour le studio sont à fournir par l'étudiant. Une prise TV et une prise téléphone sont prévues.

L'entretien du studio est à la charge de l'élève-ingénieur. Des visites sont effectuées au cours de l'année pour vérifier la propreté du studio. Les parties communes et extérieures sont entretenues par le personnel des résidences ainsi que par des entreprises extérieures.

Depuis la rentrée 2023, une conciergerie tenue par des étudiants salariés a été mise en place et permet de louer du matériel d'entretien (aspirateur, fer à repasser, etc.), ou d'emprunter des livres et des jeux de société.



Les résidences bénéficient :

- de laveries (comprenant des lave-linges et des sèche-linges) ;
- de locaux pour se réunir ;
- de salles permettant diverses activités (télé, billard, piano...), selon le site.

Des membres du personnel de l'INSA sont logés dans certaines résidences. La nuit, des veilleurs sont de service.

ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

L'article 18 de la loi 82.526 du 22 juin 1982 fait obligation au locataire de s'assurer contre les risques dont il doit répondre en vertu de la loi. Il faudra fournir au secrétariat de la résidence une attestation d'assurance Multi-Risques-Habitation garantissant les risques d'incendie, dégâts des eaux, mobilier, recours des voisins, explosions, et tous risques locatifs dont vous pourriez avoir à répondre en votre qualité de locataire.

DÉPÔT DE GARANTIE

Pour pouvoir disposer d'un logement, l'élève-ingénieur doit verser une provision équivalente à un loyer, dès réception de la demande de paiement en ligne. Cette somme, prévue pour garantir l'exécution des obligations du locataire, sera restituée à la fin du contrat après l'état des lieux de sortie.

Le formulaire d'acte de caution solidaire sera à compléter et à signer en ligne avant la remise des clés par l'un de vos parents ou votre tuteur légal résidant en France (le formulaire est envoyé par mail avec le courrier d'attribution de logement). Par cet acte, il/elle prend l'entière responsabilité du paiement de vos loyers et de ses charges si vous ne pouvez pas les régler, quel que soit le motif.

Le paragraphe indiqué doit être recopié mot à mot, à la main, en français, signé par votre caution et retourné avec tous les autres documents demandés.

L'activation de la caution visale est acceptée (visale.fr). La validation du cautionnement doit être faite obligatoirement avant la signature du bail.

	Type de logement	Nombre d'occupants	Taille m ²	Location / mois et personne	APL à titre indicatif
Madrillet 1	F1	1	22	444€	135€
	F1 bis	2	33,90	357€	59€
Madrillet 2	F1	1	21,10	444€	ALS
	F1 bis	2	31,20	357€	ALS
Madrillet 3 (réservé aux boursiers)	F1	1	18	322€	137€
	F1 bis couple	2	30,50	474€	183€
	F1 bis couple	2	34,80	521€	183€
Cateliers	F1	1	18,50	444€	150€
Robespierre	F1	1	19	444€	163€
Wallon	F1	1	19,60	444€	163€
Felling	F1	1	19,80	444€	163€
Contact : residences@insa-rouen.fr					

Les tarifs donnés sont ceux de l'année en cours. Selon l'indice de référence des loyers, ils sont susceptibles d'augmenter au 1^{er} juillet. Les tarifs incluent les charges (chauffage, électricité, eau chaude et froide, nettoyage et entretien des parties communes, impôts et taxes, amortissement de l'équipement, salaires des employés d'entretien, de surveillance et de gestion...).

SERVICE SANTÉ

Le service santé de l'établissement est un lieu d'accueil où l'infirmière est disponible pour :

- assurer les soins d'urgence et les soins courants (prise de sang, ablation de suture, injection sous cutanée, pansement sur ordonnance médicale...);
- organiser sur rendez-vous une consultation avec un médecin de prévention pour tout problème de santé nécessitant un suivi médical ou une organisation particulière ;
- donner des renseignements d'ordre physique ou psychologique ;
- aider en cas de problème d'adaptation et de difficulté personnelle ;
- informer, renseigner, fournir de la documentation (brochures, dépliants) sur différents thèmes d'éducation pour la santé (tabac, alcool, sommeil, alimentation, sport, contraception, maladies sexuellement transmissibles, Sida et autres thèmes) ;
- aider à la mise à jour des vaccinations (à la demande ou lors des visites

médicales) et pour les stages à l'étranger ;

- proposer des consultations gratuites de psychothérapie avec des professionnels sur le site et sur rendez-vous ;
- mettre l'élève-ingénieur en relation avec le Service de Médecine Préventive Universitaire où il trouvera des consultations spécialisées de diététique, contraception, dermatologie, des consultations avec un psychologue ou un psychiatre et un service social.

Toutes les informations médicales sont traitées de manière confidentielle et ne sont pas divulguées à une tierce personne sans l'accord de l'étudiant.



LES ACCIDENTS

(Loi n°85-10, article 82, du 3 janvier 1985, L.412-8 du Code de sécurité sociale). Les élèves-ingénieurs régulièrement inscrits (sans distinction du statut juridique du diplôme préparé) bénéficient des garanties en matière d'accident pour les risques courus dans le cadre des activités d'enseignement suivies en atelier ou en laboratoire (y compris activités physiques et sportives), ou au cours des stages prévus au règlement de scolarité. Tout étudiant victime d'un accident doit déclarer celui-ci auprès de sa CPAM de rattachement, afin d'obtenir une prise en charge des frais médicaux par la sécurité sociale,

De plus, cet accident doit également être signalé sous 48 heures au service santé.

En effet, depuis la suppression du régime de sécurité sociale spécifique des étudiants en 2019, chaque étudiant est désormais rattaché à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de son lieu de résidence.

Les services d'urgence

☎ SAMU : 15 - POMPIERS : 18 - POLICE SECOURS : 17

☎ Appel d'urgence depuis un portable : 112

☎ 114 (SMS) pour les personnes ayant des difficultés à entendre ou parler

CONTACTS À L'INSA

Cellule d'aide et d'écoute : celluledecoute@insa-rouen.fr

Cellule violences sexistes et sexuelles : cellule.vss@insa-rouen.fr

Scannez ce QR Code pour accéder au Moodle de la cellule VSS.



ÉTUDIANTS·ES EN SITUATION DE HANDICAP

Le guichet unique étudiant est le point d'accueil de tout étudiant en situation de handicap, temporaire ou permanent.

Un accueil personnalisé permet la mise en place de mesures d'accompagnement individualisées : informations, aide aux démarches administratives, aide à l'élaboration du projet pédagogique, mises à dispositions d'équipements pédagogiques adaptés, mesures spécifiques d'aménagements des examens, etc...

Pour plus d'informations

📍 Bureau MA.H.RC.27, rez-de-chaussée du bâtiment Magellan

👤 Stéphanie Bocquet, guichet unique étudiant

☎ 02 32 95 98 69 - ✉ cellule.handicap-etudiants@insa-rouen.fr

AIDES SOCIALES

CONSEILLÈRE SOCIALE AU SEIN DE L'INSA

La conseillère sociale de l'INSA Rouen accueille et oriente tous les étudiants dans leurs démarches administratives (caisses d'allocations familiales, assurance maladie, mutuelles, etc.)

Elle a pour mission d'accompagner tous les étudiants confrontés à des difficultés d'ordre financier, social ou psychologique tout en respectant la confidentialité des propos confiés.

Pour plus d'informations

📍 Bureau MAHRC 29, Rez-de-chaussée du Bâtiment Magellan

👤 Delphine Lepesqueur, Conseillère sociale

☎ 02 32 95 66 82 - ✉ student.support@insa-rouen.fr

AIDES AU LOGEMENT



Tous les élèves-ingénieurs peuvent bénéficier des aides au logement. Ces aides sont indépendantes des ressources familiales, personnalisées en fonction du type de logement et des ressources de l'étudiant.

Toutefois la circulaire CNAF n°4185 du 7 Octobre 1985 précise qu'un enfant ne peut être considéré comme enfant à charge de ses parents s'il est allocataire. En conséquence lorsqu'un enfant occupe un logement donnant droit à l'APL (Aide Personnalisée au Logement) ou l'ALS (Allocation de Logement à caractère Social), il peut :

- soit demeurer à la charge de ses parents qui continueront de bénéficier des prestations sous réserve qu'il remplisse les conditions d'âge et de ressources. Dans ce cas, l'aide ne pourra lui être personnellement accordée. En effet, il ne peut y avoir cumul des allocations familiales et des aides au logement. C'est donc à l'étudiant (en relation avec ses parents) de choisir l'allocation la plus favorable ;
- soit être allocataire et bénéficier de l'APL ou l'ALS. Dans ce cas, il ne sera plus considéré comme étant à la charge de ses parents qui, de ce fait, ne bénéficient plus de prestations familiales en sa faveur.

Il est à noter que l'ouverture du droit ne modifie pas le nombre de parts fiscales octroyées pour un étudiant rattaché fiscalement à ses parents. Il est donc conseillé aux familles de se renseigner auprès de leur caisse d'allocations familiales sur les conséquences que peut entraîner une demande d'APL ou ALS déposée par leur enfant étudiant.

Pour les élèves-ingénieurs ne relevant pas de l'Union Européenne, la carte de séjour-conforme est obligatoire pour obtenir l'ALS ou l'APL qui leur est systématiquement attribuée. Il est important de noter que l'aide est attribuée à compter du 1^{er} jour du mois suivant la date de validité du titre de séjour.

Pour toutes demandes d'APL ou d'ALS, l'élève-ingénieur devra prendre contact avec son secrétariat de résidence.

FONDS NATIONAL D'AIDE D'URGENCE (FNAU)



Le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et le CROUS ont lancé un numéro national d'appel d'urgence, le 0 806 000 278 (non surtaxé) ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h. Vous serez mis en relation avec un conseiller qui vous renseignera sur les aides qui peuvent être apportées et les démarches à réaliser avec le CROUS dont vous dépendez.

L'aide d'urgence permet d'apporter une aide financière personnalisée à l'étudiant en difficulté. Elle peut être versée de façon ponctuelle si vous rencontrez passagèrement de graves difficultés financières, ou annuelle si vous rencontrez des difficultés financières durables et que vous ne bénéficiez pas de la bourse d'enseignement sur critères sociaux. Pour en faire la demande, vous devez vous adresser au service social du centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) de Rouen.

Pour les étudiants rouennais

Téléphone : 02 32 08 50 89

Courriel : service-social@crous-normandie.fr

Le Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
Crous Normandie – 135 bd de l'Europe 76100 ROUEN

Pour les étudiants havrais

Téléphone : 02 35 19 74 74

Courriel : service-social@crous-normandie.fr

Du Lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Crous Normandie – 117 rue Casimir Delavigne 76 600 Le Havre

BOURSES NATIONALES (CROUS)

La bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux est accordée à l'étudiant qui a des difficultés matérielles pour poursuivre des études supérieures.

Il est possible de faire une simulation de bourse sur le site web du CROUS : www.crous-normandie.fr/bourses-et-aides-financieres/

Le statut de boursier de l'enseignement supérieur exonère des droits d'inscription et du paiement de la CVEC (l'inscription à la CVEC reste

obligatoire, mais aucun paiement n'est demandé aux boursiers).

Attention : les étudiants sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation ne pourront pas prétendre à une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux.

FONDATION INSA ROUEN

La Fondation INSA Rouen, créée en juillet 2021, développe différents projets grâce à ses mécènes, et peut venir en aide aux étudiants en activant divers leviers (sociaux, humains, financiers, etc.).

Pour plus d'informations

✉ Contact : Emma Hallouin, emma.hallouin@insa-rouen.fr

🌐 <https://fondation.insa-rouen.fr/>

AIDE ALIMENTAIRE

Pour les étudiants Rouennais

L'INSA Rouen Normandie a signé un partenariat avec l'Épicerie Itinérante de Rouen et sa Région (EI2R) : Chaque semaine un panier de denrées alimentaires équivalent à une vingtaine d'euros vous est proposé (participation aux frais de fonctionnement : 1,50€).

Rendez-vous les mardis et jeudis soirs.

Dans les locaux de la Faculté de Sciences, rez-de-chaussée (Salle du Conseil)

Horaires : 16h30 à 19h00

Documents à fournir :

- carte d'étudiant ou certificat de scolarité et
- photocopie des documents justifiant des conditions d'accès (quittance loyer, APL, bourse)

Autres sites de distribution possibles (Merci de nous contacter avant de vous y présenter) :

- Rouen place Pasteur les lundis de 16h30 à 19h00
- Mont-Saint-Aignan les mardis et jeudis de 16h30 à 18h30

Pour plus d'informations

✉ Contact : guve@insa-rouen.fr

Pour les étudiants havrais

Les étudiants du Havre peuvent compter sur le soutien de l'association Fed'LH en cas de besoin.

Une aide alimentaire est proposée au sein de l'Agoraé, une épicerie sociale et solidaire.

L'épicerie est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis durant toute l'année universitaire, de mi-septembre à fin juin. Elle ferme partiellement pendant les vacances scolaires.

1 rue Raspail, 76600 Le Havre

Horaires : 16h00 à 19h00

Pour plus d'informations

✉ Contact : agorae@fedlh.fr

📘 AGORAÉ Le Havre

🌐 [agorae_lehavre76](https://www.agorae-lehavre.fr/)

AIDE À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE



L'aide à la mobilité internationale s'adresse aux étudiants souhaitant effectuer une partie de leur formation à l'étranger, dans le cadre d'un programme d'échanges ou d'un stage international.

Elle peut être accordée à l'étudiant :

- éligible à une bourse sur critères sociaux ;
- ou bénéficiaire d'une aide d'urgence annuelle ;
- et inscrit dans une formation menant à un diplôme national ou un diplôme d'établissement conférant un grade universitaire, relevant du ministère de l'Enseignement supérieur.

Pour en faire la demande, l'étudiant doit transmettre à la Direction des Relations Internationales (DRI) un formulaire précisant les détails de sa mobilité ainsi qu'un tableau récapitulatif pour l'équilibrage de son budget. Ces documents sont disponibles sur le Moodle de la DRI.

La demande se fait une fois par an, en octobre, pour l'année académique en cours.

La priorité est accordée aux mobilités d'études. Le cas échéant, les fonds restants pourront être attribués aux stages à l'étranger.

EXONÉRATION DROITS D'INSCRIPTION

L'article R719-50 du Code de l'Éducation prévoit que le directeur d'un établissement peut exonérer des droits d'inscription, suivant les conditions fixées par le Conseil d'administration, les étudiants qui en font la demande eu égard à leur situation personnelle (hors bénéficiaire d'une bourse d'enseignement supérieure accordée par l'état et les pupilles de la nation, exonérés de plein droit).

Dans cet esprit l'INSA Rouen Normandie a souhaité mettre en œuvre une procédure d'exonération pour les étudiants en difficulté. Le demandeur devra compléter un questionnaire en ligne via le Moodle Guichet Unique - Scolarité et y déposer les justificatifs demandés pour l'étude de son dossier.

Toutefois le règlement des droits d'inscription doit être fait lors de l'inscription administrative.

Code de l'éducation :

Article D612-1 Nul ne peut être admis à participer en qualité d'étudiant aux activités d'enseignement et de recherche d'un établissement d'enseignement supérieur s'il n'est régulièrement inscrit dans cet établissement.

Article D612-2 L'inscription est annuelle. Elle est renouvelée au début de chaque année universitaire.

L'inscription est personnelle. Elle peut être obtenue par correspondance. Nul ne peut se faire inscrire par un tiers, sauf dans le cas d'inscriptions collectives résultant d'une convention de coopération entre un établissement d'enseignement supérieur et un établissement public ou privé.

Pour plus d'informations

🌐 Détail du coût des études : <https://www.insa-rouen.fr/vie-etudiante/cout-des-etudes>

CONTRATS ÉTUDIANT

Les étudiants peuvent être recrutés pour effectuer les activités suivantes :

- accueil des étudiants ;
- assistance et accompagnement des étudiants handicapés ;
- tutorat ;
- soutien informatique et aide à l'utilisation des nouvelles technologies ;
- service d'appui aux personnels des bibliothèques ;
- animations culturelles, scientifiques, sportives et sociales ;
- aide à l'insertion professionnelle ;
- promotion de l'offre de formation.

La sélection des candidats se fait sur :

- des critères sociaux ;
- l'adéquation du poste avec la formation et les compétences ;
- la compatibilité entre la bonne poursuite des études et l'occupation d'un poste de travail.

Les offres vous sont envoyées sur votre adresse mail INSA. Les contrats sont conclus pour une période maximale de douze mois entre le 1^{er} septembre et le 31 août. La durée effective de travail n'excède pas 670 heures entre le 1^{er} septembre et le 30 juin et ne peut excéder 300 heures entre le 1^{er} juillet et le 31 août.

CULTURE



Le Service Culture et vie Etudiante propose, toute l'année, des événements, sorties, expositions et ateliers, tous gratuits. Toutes les informations sont regroupées dans sa newsletter mensuelle et sur insta.



Chaque mois, dans le cadre des « Curieuses Sorties », les élèves peuvent aller, ensemble, au spectacle ou au musée : danse, musique, théâtre, cirque, beaux arts, patrimoine ... il y en a pour tous les goûts !



Enfin, chaque printemps ont lieu des SCOUAT, un festival culturel de printemps. Au programme, les productions des sections artistiques, mais aussi, selon les années des spectacles professionnels, des conférences ou des ateliers.

Pour plus d'informations

<https://www.insa-rouen.fr/vie-etudiante/vie-culturelle>

<https://moodle.insa-rouen.fr/course/view.php?id=1285>

Instagram - www.instagram.com/culture_vieetudiante_insarouen/

CARTE CULTURE



La carte culture est un dispositif porté par l'Université de Rouen Normandie auquel l'INSA s'associe pour faire bénéficier aux élèves-ingénieurs de réductions dans plus de 20 salles de spectacles, de concerts et de cinémas. **À activer au service culturel.**

Pour plus d'informations

<https://www.insa-rouen.fr/carte-culture>

V. S'INFORMER

Le guichet unique étudiant est, avec les secrétariats de département, le premier interlocuteur des étudiants. Il se situe dans le bâtiment Magellan (MAHRC29). Les étudiants disposent d'une boîte de courriel, qu'ils doivent consulter quotidiennement les jours ouvrables. Ils doivent vérifier que celle-ci n'est pas saturée et peut recevoir les messages de leur département et de l'administration. Retrouvez également les informations sur la vie du campus sur :

- le site internet www.insa-rouen.fr présente les différentes formations dispensées à l'INSA Rouen Normandie avec leur descriptif, son activité de recherche, ses relations internationales, la vie du campus ;
- l'intranet intranet.insa-rouen.fr, vous y trouverez des informations concernant votre scolarité (règlements, calendriers...) ;
- l'Espace Numérique de Travail (ENT) accessible à l'adresse <https://ent.normandie-univ.fr> est le portail d'accès centralisé au système d'information de l'INSA Rouen Normandie. Il donne accès aux services numériques de l'établissement : messagerie, agenda, emplois du temps, cours en ligne via Moodle, certificat de scolarité, etc.
- La [plateforme Moodle](#) propose des informations concernant la scolarité dans le module vie étudiante. Il est important de vous inscrire au cours "Guichet-Unique Scolarité" dès la rentrée.

L'INSA ROUEN NORMANDIE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Le service communication y publie des informations relatives à la vie de campus, aux activités étudiantes, à la culture et au sport.

Réseaux sociaux

Facebook - www.facebook.com/insaderouen

Twitter - twitter.com/insarouen

LinkedIn - www.linkedin.com/company/insa-de-rouen/

Instagram - www.instagram.com/company/insa_rouen_normandie/

VI. S'INVESTIR DANS L'ÉCOLE

VIE DÉMOCRATIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT

ÉLUS

👉 Bonjour à toi futur-e Insaïen-ne !
Les études seront, on l'espère, les meilleures années de ta vie, mais ce n'est pas un long fleuve tranquille ! C'est alors, que les élus apparaissent pour t'aider ! À l'INSA, il existe 4 types de conseils : le conseil d'administration (CA), le conseil des études (CE), les conseils de département (CD) et le conseil scientifique (CS). **Dans chacun de ces conseils, il y a des étudiants qui siègent et portent la voix des autres !** En bref, dans l'école, **les étudiants comptent : nous sommes écoutés et même porteurs de projet !**

Mais du coup, c'est quoi un élu ?

Un élu, c'est avant tout un étudiant qui se porte volontaire pour représenter tous les étudiants dans un conseil (que nous allons te présenter après) et que vous choisissez lors des élections.

Au cours de son mandat, il est amené à se positionner sur des dossiers afin d'améliorer ta vie dans l'école et plus généralement sur le campus. Pour réaliser cela, il doit siéger en conseil, et donc débattre avec les autres membres de l'école (personnels, professeurs, administration) sur des sujets divers et variés. Il peut aussi être amené à contribuer sur des sujets bien précis (bien-être étudiant, formation, règlement des examens,...) et donc à monter des projets et à les proposer pour qu'ils soient ensuite réalisés au sein de l'école, toujours dans le but d'améliorer ton confort de vie sur le campus. En bref, un élu c'est un étudiant qui est là pour échanger avec tous les étudiants et l'administration, afin de faire porter ta voix.

Et donc, les conseils... ?

Les mandats au sein des différents conseils durent 1 an (CD) ou 2 ans (CA, CE, CS) et les élections pour les renouveler ont lieu généralement avant la fin de l'année civile (début novembre). **👉👉**

CONSEILS

- **Le conseil d'administration (CA)**

C'est l'instance centrale de l'établissement. On y vote notamment le budget, la politique de l'INSA Rouen Normandie et on y discute et se prononce sur les dossiers étudiés par les autres conseils. C'est ainsi lors de ce conseil qu'on décide des subventions accordées aux associations insaïennes.

- **Le conseil des études (CE)**

Il étudie la maquette pédagogique, c'est-à-dire tout ce qui a un rapport avec nos enseignements, les cours enseignés et leur répartition, les règlements sur l'ensemble de la formation. Il donne aussi son avis sur la création de nouvelles formations, de nouveaux départements. Au sein du CE, la commission de la vie étudiante veille à l'amélioration de la vie quotidienne des étudiants (vie du campus, logements, transports...) à travers des aménagements au sein de l'INSA Rouen Normandie et des résidences, de la vie étudiante, des transports...

Cette commission est une sorte de passerelle entre l'administration et les étudiants de l'INSA Rouen Normandie.

- **Le conseil de département (CD)**

Il y a en tout 9 départements : 7 de spécialité, 1 pour le cycle préparatoire et 1 pour les « humanités » qui a en charge les matières non scientifiques (langues, gestion...). 9 départements donc 9 conseils ! Le conseil de département est l'assemblée la plus proche des étudiants. À l'échelle du département, il s'occupe des orientations pédagogiques, de l'utilisation des crédits du département (équipements pédagogiques principalement), des échanges avec les étudiants... Cela se traduit notamment sur notre quotidien par des modifications de la répartition des cours, du système de notation ou bien des emplois du temps.

- **Le conseil scientifique (CS)**

Il propose au CA les orientations des politiques de recherche, de documentation scientifique et technique et la répartition des crédits de recherche. Il est de plus consulté sur les programmes de formation. Il est à noter que seuls les étudiants du troisième cycle, c'est-à-dire les doctorants, peuvent y siéger.

COMMUNAUTÉ D'UNIVERSITÉS ET D'ÉTABLISSEMENTS

La ComUE Normandie Université regroupe des établissements d'enseignement supérieur et de recherche liés à la volonté commune de proposer une offre de formation et de recherche au meilleur niveau, de veiller au développement de l'innovation sous toutes ses formes.

Elle compte 6 membres fondateurs : les universités de Caen Normandie, du Havre Normandie et de Rouen Normandie, l'ENSA Normandie, l'ENSICAEN et l'INSA Rouen Normandie.

LA VIE ASSOCIATIVE

(La vie associative au sein de l'INSA Rouen est très riche !

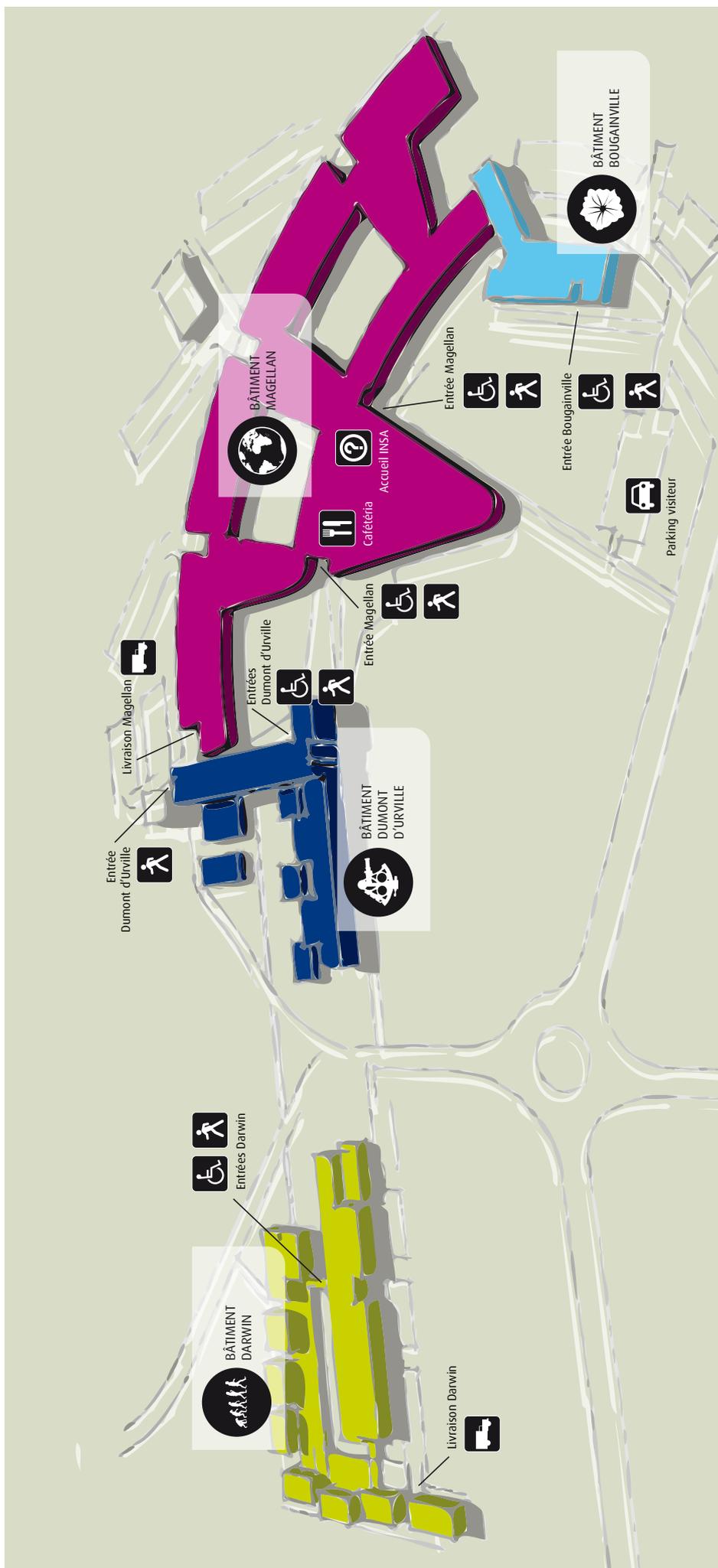
De nombreuses associations étudiantes existent, elles sont présentées lors de la Semaine des Associations qui a lieu chaque année en septembre.

Pour plus d'informations

[📄 https://www.insa-rouen.fr/vie-etudiante/vie-associative](https://www.insa-rouen.fr/vie-etudiante/vie-associative)

VII. LES PLANS

PLAN DU CAMPUS DU MADRILLET



Bâtiment MAGELLAN			
●	Zone	Niveau	Salle
1	B	RC	MA B RC10
2			MA B RC01
3			MA B RC17
4	D	RC	MA D RC01
5			MA D RC13
6	E	R1	MA E R111
7	G	RC	MA G RC02
8			MA G RC04
9			MA G RC06
10			MA G RC01
11			MA G RC03
12			MA G RC05
13			MA G RC07
14		R1	MA G R106
15			MA G R108
16			MA G R104
17	H	RC	MA H RC13
18		R1	MA H R101
19			MA H R103
20	I	R1	MA I R108
21			MA I R106
Salles "Humanités"			
22	B	R1	MA E R103
23			MA E R105
24	H	R1	MA H R119
25		R2	MA H R226
26	I	R1	MA I R110
27		R2	MA I R202
28			MA I R204
29			MA I R206
30			MA I R208
31			MA I R210

RÈGLE DE NOMMAGE DES LOCAUX

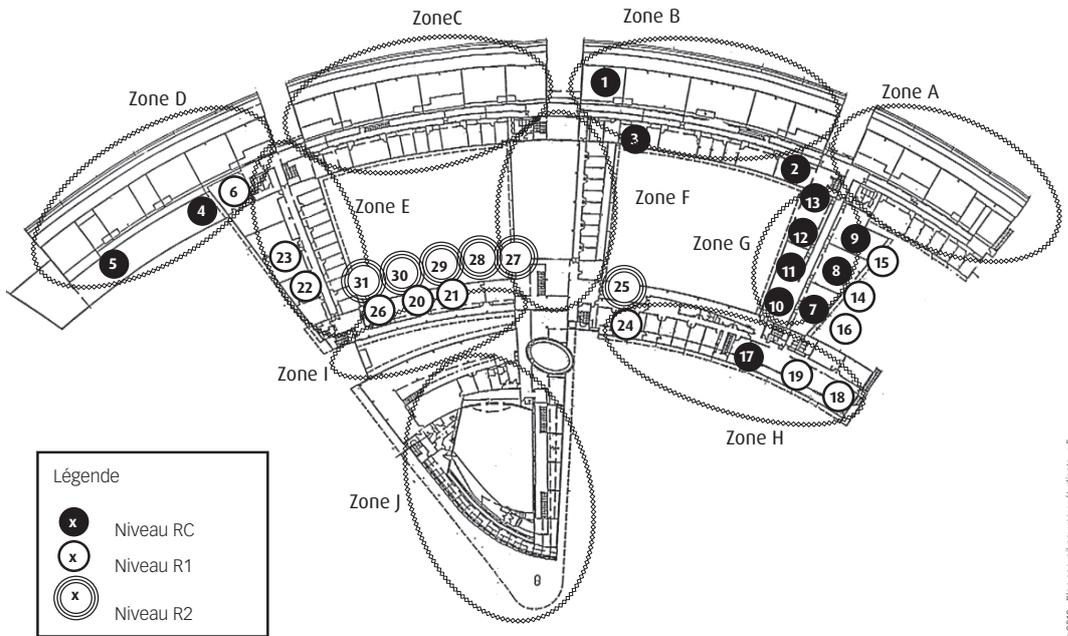
Exemple

DU	AR	2	17
----	----	---	----

*0 Nom du bâtiment
BO [Bâtiment BOUGAINVILLE]
MA [Bâtiment MAGELLAN]
DU [Bâtiment DUMONT D'URVILLE]
DA [Bâtiment DARWIN]

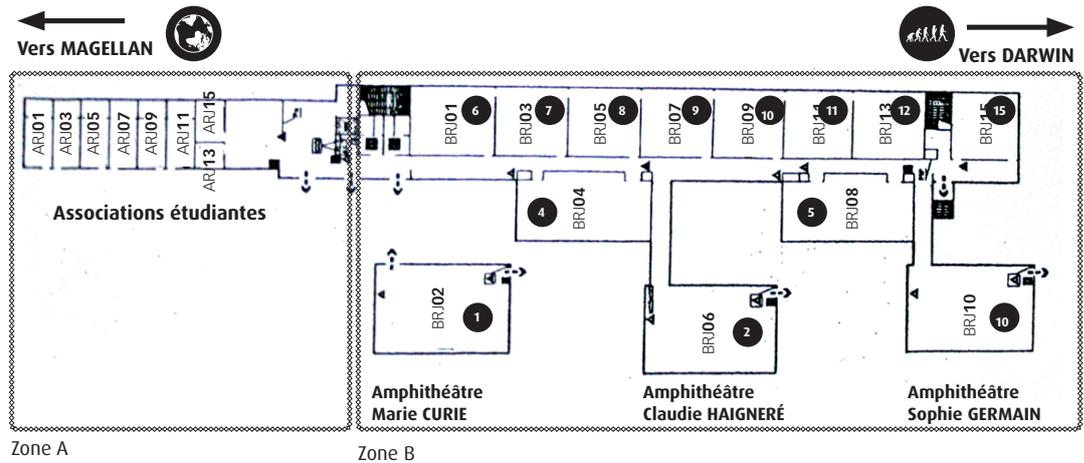
*1 Zone du bâtiment
[Bâtiment BOUGAINVILLE]
A et B [Bâtiment MAGELLAN]
A à J [Bâtiment DUMONT D'URVILLE]
A à C [Bâtiment DARWIN]
A à C

Nom du bâtiment Niveau
Lettre indiquant la zone du bâtiment Numéro du bureau dans la zone ou le couloir



D112 - mars 2010 - Plan accueil nouveaux étudiants - v5

Bâtiment DUMONT D'URVILLE			
●	Zone	Niveau	Salle
1	B	RJ	DU B RJ02
2			DU B RJ06
3			DU B RJ10
4			DU B RJ04
5			DU B RJ08
6			DU B RJ01
7			DU B RJ03
8			DU B RJ05
9			DU B RJ07
10			DU B RJ09
11			DU B RJ11
12			DU B RJ13
13			DU B RJ15



PLAN DES RÉSIDENCES

EN SAVOIR PLUS
<http://www.insa-rouen.fr>



1 – Résidence MADRILLET 1, 2 et 3



2 – Résidence CATELIERS



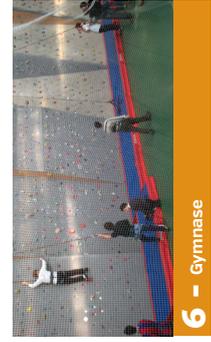
3 – Résidence WALLON



4 – Résidence FELLING



5 – Résidence ROBESPIERRE



6 – Gymnase

VII. HISTORIQUE



1917
CRÉATION DE L' ICR
 Institut de Chimie de Rouen

1985
CRÉATION DE L'INSA DE ROUEN
 Membre du réseau INSA

1997
INAUGURATION
DU SITE DU MADRILLET
 à Saint-Étienne-du-Rouvray

1959
CRÉATION DE L'INSCIR
 Institut National Supérieur
 de Chimie Industrielle de Rouen



80

élèves-ingénieurs-es



535

élèves-ingénieurs-es



872

élèves-ingénieurs-es

1917...

...1959...

1985

1988

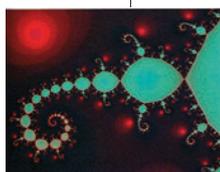
1991

1994

1997



1986
 OUVERTURE DE LA
 SPÉCIALITÉ CFI



1987
 OUVERTURE DE LA
 SPÉCIALITÉ GM



1987
 OUVERTURE DE LA
 SPÉCIALITÉ EP



1993
 OUVERTURE DE LA SPÉCIALITÉ
 MÉCA



1999
 OUVERTURE DE LA
 SPÉCIALITÉ ASI



2008
 OUVERTURE DE LA
 SPÉCIALITÉ ASI



2008

OUVERTURE DE L'ANTENNE DU HAVRE

La section Génie Civil est accueillie provisoirement dans les locaux de l'ISEL (Université du Havre).
2012 : le département Génie Civil emménagera dans ses nouveaux locaux Quai Frissard au Havre.

2009

INAUGURATION DU CAMPUS INSA DE ROUEN

Regroupement à Saint-Étienne-du-Rouvray

2013

INAUGURATION PÔLE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE AU HAVRE

en commun Sciences Po, INSA de Rouen, Université du Havre



1049

élèves-ingénieurs-es



1392

élèves-ingénieurs-es



2050

élèves-ingénieurs-es

2000

2003

2006

2009

2013

2025...



A Formation sous statut apprenti uniquement



A Formation sous statut apprenti uniquement



A Formation sous statut apprenti uniquement



A Formation sous statut apprenti uniquement

2008

OUVERTURE DE LA SPÉCIALITÉ GCCD

2013

OUVERTURE DE LA PREMIÈRE FORMATION PAR APPRENTISSAGE EN PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

2014

OUVERTURE DE LA DEUXIÈME FORMATION PAR APPRENTISSAGE EN PERFORMANCE INDUSTRIELLE ET INNOVATION

2017

OUVERTURE DE LA TROISIÈME FORMATION PAR APPRENTISSAGE EN PERFORMANCE EN INNOVATION ET SÉCURITÉ DES PROCÉDÉS

2020

OUVERTURE DE LA QUATRIÈME FORMATION PAR APPRENTISSAGE EN INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

2025

OUVERTURE DE LA CINQUIÈME FORMATION PAR APPRENTISSAGE EN GÉNIE CIVIL ET URBAIN

E DE LA
MIE



Plan d'accès
Madrillet

INSA Rouen Normandie

Campus du Madrillet

685 Avenue de l'Université - BP 08

76 801 Saint-Étienne-du-Rouvray cedex

<http://url.insa-rouen.fr/m7uy3w>



Plan d'accès
Le Havre

Campus du Havre

75/77 rue Bellot

76600 Le Havre

<http://url.insa-rouen.fr/ltsc2z>



Plan d'accès
Vernon

Campus de l'Espace

ITII Normandie

1 Avenue Hubert Curien

27200 Vernon

<http://url.insa-rouen.fr/x7esrv>



Membre de



Institut National
des Sciences Appliquées



Normandie Université

Accréditations, labels



Commission
des Titres d'Ingénieur



Nos financeurs



UNION EUROPEENNE



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



RÉGION
NORMANDIE



métropole
ROUEN-NORMANDIE